

WEBINAIRE AUDITSOFT PREMIER

**Focus sur les données publiques et la transmission
des déclarations d'activité avec AUDITSOFT**

1^{er} et 19 juillet 2024

savoirs compétences efficience



Nos intervenants



Thierry MESSAGER
Chef de projet AUDITSOFT
Responsable gamme Comptable et Fiscale
Pôle Logiciels et Services



Tarik ERRAMI
Commissaire aux comptes
Formateur AUDITSOFT



Agenda

- 1. Données publiques : Module de données comptables, financières et juridiques de l'entité audité**
- 2. Déclarations d'activités : Module de transmission des déclarations d'activité à partir d'AUDITSOFT PREMIER**
- 3. Questions / Réponses des deux sessions de webinaire**



1

Données publiques : module de
données comptables, financières et
juridiques de l'entité auditée

Données publiques : module de données comptables, financières et juridiques de l'entité

- **La solution de datavisualisation**

Un module d'accès aux données comptables, financières et juridiques du mandat basé sur l'open data (données publiques de l'INSEE, INPI, BODACC,...).

La possibilité de renseigner ou de mettre à jour la fiche signalétique de l'entité à partir des données publiques et de récupérer les actes juridiques à insérer dans l'arborescence du plan de classement général ou méthodologique.

- **Comparaisons sectorielles**

Un module d'analyse de la performance basé sur le FEC incluant des ratios financiers, des cartes interactives, des comparaisons sectorielles.

2

Déclarations d'activité : module de
transmission des déclarations d'activité
à partir d'AUDITSOFT PREMIER

Déclarations d'activité : module de transmission des déclarations d'activité à partir d'AUDITSOFT PREMIER

- **Liaison avec le site AGLAE de la CNCC**

A partir du module « déclarations d'activité » et afin de récupérer les données du mandat, il sera possible de créer une liaison avec le site AGLAE de la CNCC avec une clé API, le numéro d'inscription sur la liste du H2A du signataire et le code du mandat.

- **La transmission des données « Déclarations d'activité »**

Ce nouveau module va permettre de récupérer les données sur AUDITSOFT PREMIER croisées avec celles du site AGLAE, de compléter le cas échéant les autres informations et de transmettre l'ensemble des données sur le site AGLAE, avant la validation définitive de la déclaration d'activité à partir du site AGLAE.

3

Questions / Réponses

Questions relatives au Bureau des données publiques

1. **Quelles sont les éléments à renseigner à minima pour récupérer les données publiques ?** Le SIREN uniquement.
2. **La consultation des données externes permet-elle d'automatiser l'alimentation des différents questionnaires pour tout ou partie (fiche d'identification de l'entité par exemple) ?**

Oui, elle permet d'automatiser l'alimentation de la fiche d'identification.

3. **Faut-il un dossier type spécifique pour pouvoir utiliser cette fonctionnalité ?**

Il faut utiliser le Dossier Type V20, c'est à dire celui pour les sociétés commerciales. Le Dossier type V25 pour les OSBL (Associations, Fondations...) ne fonctionne pas avec les données publiques.

4. **Pourra-t-on collecter aussi les informations BODACC (docs juridique) pour d'autres sociétés (notamment les sociétés liées comme les filiales ?)**

Vous pouvez comparer avec les autres sociétés du même secteur d'activité (code APE) et dans le même département par exemple. Pour les sociétés appartenant au même groupe, vous pourrez collecter leurs informations en renseignant les SIREN concernés (voir le replay, à partir de 19 minutes).

5. **Pouvons-nous rajouter des liens autres comme Pappers ?**

Les développements ont été réalisés pour collecter des données financières plus détaillées que Pappers et vous permettre d'utiliser autant d'informations que vous le souhaitez sans facturation en fonction de l'utilisation, comme c'est le cas avec Pappers. Cette nouvelle fonctionnalité d'Auditsoft vous assure donc de récupérer davantage de données et l'indépendance vis-à-vis de services payants.



Questions relatives au Bureau des données publiques (suite)

6. Dans quelle(s) version AUDITSOFT cette nouvelle fonctionnalité sera-t-elle disponible ?

La mise en place du nouveau bureau données publiques a nécessité des développements dans l'environnement Anywhere. Si vous ne disposez pas d'une licence Anywhere, contactez-nous pour le mettre en place, vous pourrez accéder de façon illimitée aux données publiques avec un minimum de jetons, ce qui rend cette fonctionnalité plus avantageuse que Pappers.

7. Si nous avons Anywhere par exemple pour 10 dossiers (1 à 10) pouvons-nous utiliser les nouvelles fonctions avec le dossier numéro 11 qui ne serait pas sur Anywhere ? Oui

8. Quand sera disponible ce bureau des données publiques ?

Les auteurs et développeurs mettent tout en œuvre pour livrer ce nouveau bureau d'ici octobre.



Questions relatives à l'API Déclarations d'Activité

1. La clé API est-elle juste pour le signataire ou un collaborateur peut en avoir une ?

La clé API est générée sur le compte AGLAE du CAC signataire.

2. Cette clé est-elle valable pendant toute la durée du mandat ? Oui

3. Faut-il que le signataire de la DA ait une licence Auditsoft pour utiliser cette fonctionnalité ? Quelle solution mettre en place quand le signataire n'a pas de licence ?

Le signataire doit avoir une licence Auditsoft.

4. Quand on enverra la Déclaration d'Activité depuis AUDITSOFT, faudra-t-il ensuite valider la DA sur le portail de la CNCC ? Oui

5. Le fait de compléter les corrections de DA corrige-t-il les questionnaires ?

Si les questions sont en liaison directe avec des informations AUDISOFT, elles seront modifiées sur les questionnaires liés également.

6. Dans la déclaration des DA, d'où proviennent les données (chiffre d'affaires, total bilan...), est-ce de la balance intégrée ?

Les données proviennent effectivement de la balance.

7. Dans quelle(s) version AUDITSOFT cette nouvelle fonctionnalité sera-t-elle disponible ?

Elle sera disponible dans la version AUDITSOFT monoposte sans avoir besoin d'avoir un abonnement Anywhere.

8. Cette fonctionnalité sera-t-elle disponible pour la campagne 2023 ?

Les auteurs/développeurs du logiciel AUDITSOFT mettent tout en œuvre pour mettre à votre disposition cette fonctionnalité d'ici octobre, sous réserve des avancées côté CNCC.



Autres questions

1. Quelle est la version la plus récente d'AUDITSOFT Premier ?

Il s'agit de la version 113.10.99. Vous pouvez contacter notre support technique pour vous aider à la mettre en place si ce n'est pas déjà fait.

2. Quand pourra-t-on intégrer un FEC mensuel et non annuel, pour les clients qui ne sont pas en capacité de fournir un FEC annuel ?

Par définition, le FEC doit contenir les écritures depuis le 1^{er} jour de l'exercice en cours (obligation du BOFIP) .

Vous pouvez intégrer un FEC provisoire sur lequel vous pourrez faire des sondages, mais pas d'intégration de FEC mensuel.

3. Suggestion de webinaires thématiques :

- Intégration d'autres documents comme les grands livres et fichiers stocks
- Note de revue, suivi des points en suspens dans Auditsoft, création de ses propres feuilles de travail et leur intégration dans le bureau en tant que modèle

4. Est-il prévu un modèle de restitution des données comparatives, un mémo de revue analytique automatisé ?

Pas disponible pour le moment en automatique, mais en réflexion pour des développements futurs.

5. A quand l'IA dans Auditsoft pour plus d'automatisme ?

Il y a 2 utilisations de l'Intelligence Artificielle qui sont déployées progressivement dans les logiciels Lefebvre Dalloz :

- l'IA fonctionnelle pour réaliser des synthèses, des analyses... déjà déployée sur une partie de nos logiciels (BDESE, Conseil patrimonial) et en réflexion pour Auditsoft – n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions.

- l'IA documentaire GenIA-L qui produit des questions synthétiques à vos questions juridiques à partir des fonds documentaires Lefebvre Dalloz. Cette solution est déjà disponible indépendamment des logiciels, et s'intègre également progressivement aux logiciels.



Pour vous former et nous contacter

Comment former de nouveaux utilisateurs dans mon cabinet ? Comment se former de façon plus approfondie sur ces nouveautés ?

- Vous disposez des tutoriels et de FAQ sur l'espace assistance clients : <https://assistance.lefebvre-dalloz.fr/logiciels-et-services/comptabilite-fiscalite/auditsoft-premier/maitriser-mon-outil/>
- Vous pouvez également vous former à la prise en main d'AUDISOFT : <https://assistance.lefebvre-dalloz.fr/logiciels-et-services/comptabilite-fiscalite/auditsoft-premier/maitriser-mon-outil/auditsoft-formations/>

Comment contacter l'assistance : 01 83 10 10 10

Comment nous faire part de vos suggestions et besoins :

- contactez l'assistance
- ou envoyez-nous un email à logiciels@lefebvre-dalloz.fr



Lefebvre Dalloz
ACTIVER LA CONNAISSANCE